

**DIRECCTE BRETAGNE**  
**A l'attention de Mme GUYADER**  
**Directrice régionale par intérim**  
Immeuble « Le Newton »  
3 bis, avenue de Belle Fontaine  
CS 71714  
35 517 CESSON SEVIGNE CEDEX

Rennes, le 9 Septembre 2019

**Objet** : Comité de suivi régional de la réforme des Entreprises Adaptées

Madame,

Je me permets de vous interpeller en raison de l'actuel déploiement de la réforme des Entreprises Adaptées (EA) faisant suite à la loi n°2018-771 « **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** ».

En effet, chaque DIRECCTE régionale est invitée à constituer sur son territoire, un comité de suivi de la réforme des EA pour notamment :

- *suivre l'instruction des demandes d'aide par les EA de la région ;*
- *et partager les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la réforme dans chacune des régions.*

**L'Unapei, 1<sup>ère</sup> fédération française d'associations de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles**, étant signataire de l'engagement national « **Cap vers l'Entreprise Inclusive** » ; elle bénéficie du droit de siéger dans chacun de ces comités.

Or, après renseignement auprès de vos services sur ce sujet, il a été porté à ma connaissance qu'un comité de suivi régional restreint s'était déjà déroulé courant juillet en présence de représentants bretons de la DIRECCTE, l'UNEA, l'AGEFIPH et l'APF et qu'un 2<sup>nd</sup> comité restreint allait prochainement être organisé avant la séance plénière prévue en Novembre ou Décembre.

**L'Unapei Bretagne étant le principal acteur de travail adapté sur la région Bretagne**, nous sommes très étonnés de ne pas avoir été sollicités dans le cadre de cette démarche. **Notre mouvement national, présidé par Luc GATEAU, soutient d'ailleurs pleinement notre action d'interpellation** sur ce sujet.

Union nationale des associations  
de parents, de personnes handicapées  
mentales et de leurs amis.

Aussi, par la présente, je vous sollicite afin que vous puissiez :

- nous intégrer dans le comité de suivi régional **restreint** et plénier ;
- nous transmettre une invitation pour la deuxième réunion du comité de suivi régional restreint qui se tiendra prochainement ;
- et enfin, nous communiquer la composition complète de ce comité de suivi régional.

Par avance, je vous remercie des actions que vous voudrez bien entreprendre afin d'apporter satisfaction à notre demande légitime sur ce dossier de réforme des entreprises adaptées.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Président de l'Unapei Bretagne



Jean-Yves HERVIU

Copie : Luc GATEAU, Président de l'Unapei

P.J. : Engagement national « Cap vers l'entreprise inclusive 2018-2022 »